

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
437				SIAME (da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,340				
438				SIAME (da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,380				
439				SIAME (da. 1/25. 28/072004 - SIA04)	0,120				
440				ATTIJARI LEASING	6,720				
441				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	3,140				
442				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,090				
443				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,330				
444				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,210				
445				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,460				
446				SOTRAPIL (da. 1/20. 02/07/2012 – SPL12)	0,510			B	
447				SOTRAPIL (da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)	0,290				
448				SOTRAPIL (da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)	0,500	0,020	0,020		
449				SOTRAPIL (da. 1/32. 18/06/2015 – SPL15)	0,240	0,210	0,210		
450				MODERN LEASING (da. 1/4. 25/05/2015 – ML15)	1,180			B	
451				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,640				
452				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)	0,410				
453				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)	0,190				
454				SOMOCER (da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)	0,350				
455				SOMOCER (da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)	0,070				
456				SOMOCER (da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)	0,180				
457				SOMOCER (da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)	0,230			B	
458				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)	0,660				
459				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)	0,550				
460				GIF FILTER SA (da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)	1,180				
461				GIF FILTER SA (da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)	0,760				
462				GIF FILTER SA (da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)	0,100				
463				GIF FILTER SA (da. 4/237. 27/04/2015 – GIF15)	0,060			B	
464				GIF FILTER SA (da. 5/429. 31/07/2015 – GIF52)	0,040	0,030	0,030		
465				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,420				
466				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)	2,550				
467				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)	0,930				
468				ASSAD (da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)	0,390				
469				ASSAD (da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)	0,340				
470				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,320				
471				SOKNA (da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)	1,550				
472				SOKNA (da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)	2,020				
473				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,270				
474				ADWYA (da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)	2,000				
475				ADWYA (da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)	1,600				
476				TPR (da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)	0,520				
477				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)	0,790				
478				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)	0,170				
479				TPR (da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)	0,700				
480				TPR (da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)	0,230				
481				TPR (da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)	0,100				
482				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,170				
483				SOPAT (da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)	0,270				
484				ARTES (da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)	2,360				
485				ARTES (da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)	1,490				
486				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)	0,030				
487				New Body Line (da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)	0,210	0,020	0,020		
488				SAH (da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)	2,010				
489				SAH (da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)	0,670			B	
490				SAH (da. 1/5. 23/06/2015 – SAH15)	2,200	2,400	2,400		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
491	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,580				
492	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	5,740			H	5,910
493	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	18,900	19,000	19,000		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITÉ	DATE DE NÉGOCIATION		VALEURS	CLÔTURE PRÉCÉDENTE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHÈRES

VALEURS	NOMINAL	DERNIÈRE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMÉDIAIRE	VALIDITÉ DE L'OFFRE	DATE DE NÉGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSÉ	PRATIQUÉ				
TRANSACTIONS RÉALISÉES									
Sté Plasticum Tunisie	100	169.700	22-05-2015	173.200	173.200	1 650	TSI	31-08-2015	21-08-2015
Sté Agro Technologies - AGROTECH	100	80.000	10-07-2015	80.000	80.000	930	TSI	31-08-2015	21-08-2015
Sté Agro Technologies - AGROTECH	100	80.000	10-07-2015	80.000	80.000	245	TSI	31-08-2015	21-08-2015
Sté Groupe GMT	10	14.930	10-07-2015	14.990	14.990	4 928	TSI	31-08-2015	21-08-2015
TRANSACTIONS PROGRAMMÉES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Banque Tunisienne de Solidarité – BTS	10	10.000	06-03-2015	10.000		100	BIAT CAP	28-08-2015	28-08-2015

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ OFFICEPLAST

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse Lors de sa réunion du 17 juin 2015, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 4 000 000 d'actions constituant le capital actuel de la société OfficePlast, ainsi que des 2 242 160 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 6 242 160 actions de nominal un dinar chacune. Diffusion des titres offerts L'Offre globale porte sur 2 242 160 actions, soit 35,92% du capital social après augmentation. Intermédiaire introducteur : MAXULA BOURSE. Évaluateur : MAXULA CAPITAL. Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « BANQUE DE L'HABITAT » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 18 FÉVRIER 2015

A partir du lundi 27 juillet 2015, - Les 18 000 000 actions anciennes de la société BANQUE DE L'HABITAT seront négociables en Bourse, droits de souscription et d'attribution détachés. - Les droits d'attributions seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes : • Code Mnémonique : BH15 • Code ISIN : TN0001900901 • Groupe de Cotation : 32 Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes : • Code Mnémonique : BHDS5 • Code ISIN : TN0001900919 • Groupe de Cotation : 32 Les 6 000 000 actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) actions nouvelles pour trois (03) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes. Les 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison de cinq (05) actions nouvelles pour neuf (09) anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.
--

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSÉ SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIÉTÉ TELNET HOLDING SA

Monsieur Mohamed FRIKHA, qui détenait directement 3 822 588 actions et droits de vote représentant 34,66% du capital de la société TELNET HOLDING SA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 12 août 2015, les seuils de 33,3% et 20% du capital suite à la cession par enregistrement en bourse de 2 461 538 actions et droits de vote, représentant 22,32% du capital de la société. Monsieur Mohamed FRIKHA a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois : - qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote, - qu'il n'a pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 19 août 2015 par Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIÉTÉ TELNET HOLDING SA

Le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement – CTKD -, qui détenait directement 590 000 actions et droits de vote représentant 5,35% du capital de la société TELNET HOLDING SA, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 12 août 2015, les seuils de 10% et 20% du capital suite à l'acquisition par enregistrement en bourse de 2 461 538 actions et droits de vote, représentant 22,32% du capital de la société. Le CTKD a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois : - qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote, - qu'il n'a pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 19 août 2015 par Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse.
--

COTATION EN BOURSE DES TITRES « STB » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 03 JUIN 2015

A partir du 03 août 2015, - Les 24 860 000 actions anciennes de la société « STB » seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés. - Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes : • Code Mnémonique : STBDS • Code ISIN : TN0002601078 • Groupe de Cotation : 32 Les 130 515 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison de vingt et une (21) actions nouvelles pour quatre (04) anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés.
--

AVIS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

Suite à la démission de Monsieur Mohamed Salah BEN AFIA du poste d'administrateur du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Banque en tant représentant les petits porteurs, le Conseil d'Administration, réuni le 29 juin 2015 a nommé Monsieur Mohamed ZARROUK, classé le deuxième rang lors du vote des petits actionnaires à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale Ordinaire du 03 juin 2015, comme nouveau administrateur représentant les petits porteurs. Cette nomination sera soumise pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.
--

CELLCOM

Non renouvellement du Contrat de Liquidité Les initiateurs du contrat de liquidité des actions Cellcom et l'intermédiaire en bourse Compagnie Gestion & Finance, informent le public que le contrat de liquidité est arrivé à échéance le 20/02/2015. Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société Cellcom est entré en vigueur le 20/02/2014, composé de 80 000 actions et de 1 000 000 de dinars de liquidité. A la date de clôture du contrat, soit le 20/02/2015, ce contrat était composé de 200 964 actions et de 80,010 dinars de liquidité. Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES SIAME

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques SIAME, a le plaisir d'informer le public, de la signature d'un Accord Cadre avec la Multinationale Américaine General Electric GE, pour la distribution de la gamme de compteurs de Gaz fabriqués par cette dernière. La distribution de la gamme des compteurs de gaz GE, se fera via le canal commercial de la Société ELECTRICA, filiale contrôlée à 100% par la SIAME. Cet accord de distribution est un premier jalon vers l'intégration de la fabrication de la gamme des compteurs domestiques dans les usines de la SIAME à Grombalia. Ce nouvel accord, vient consolider un partenariat déjà existant entre les deux sociétés, et qui date depuis 2004, dans le domaine de la fabrication des disjoncteurs modulaires « Power Control ». L'introduction de la gamme des Compteurs de Gaz, dans le portefeuille d'activité Comptage de la SIAME, s'inscrit dans la stratégie de diversification des produits de la SIAME et ses filiales et le développement de leurs revenus pour les années à venir. Cet Accord, permettra à la SIAME et à sa filiale ELECTRICA, de bénéficier du savoir-faire et de la réputation de GE et d'offrir au marché la meilleure technologie qui allie qualité, sécurité et fiabilité.

SOCIÉTÉ CARTHAGE CEMENT

Afin de rétablir l'équilibre financier et alléger la trésorerie pour favoriser le respect des engagements futur de la société, Carthage Cement s'est engagé dans des pourparlers avec ses banques créancières pour le rééchelonnement de son engagement et la conversion des découverts. Les négociations ont abouti à un accord avec le pool bancaire pour le réaménagement des crédits d'investissement en cours et la mise en place d'un nouveau CLT comme suit : - Le réaménagement de l'encours du crédit à long terme consorsial accordé en pool bancaire, ainsi que les impayés en principal et intérêts y afférents soit 353MDT en un nouveau crédit à long terme remboursable sur 123 mois dont 12 mois de grâce en principal. - Le réaménagement de l'encours du crédit à moyen terme accordé par pool bancaire, ainsi que les impayés en principal et intérêts y afférents soit 52MDT en un nouveau crédit à moyen terme remboursable sur 53 mois dont 12 mois de grâce en principal. - La mise en place un nouveau crédit d'investissement à long terme de 60MDT remboursable sur 120 mois dont 24 mois de grâce en principal qui servira à payer les crédits à court accordés par le pool bancaire outre que les crédits de gestion conventionnels, les impayés en principal et intérêts y afférents ainsi que le découvert bancaire non conventionnel. Les banques qui ont achevé les formalités juridiques ont déjà commencé à débloquer ces nouveaux crédits.
